

## **DANS LE MAINE-ET-LOIRE...**

Le congrès de l'U.D. de Maine-et-Loire, réuni à Cholet le 19 mai 1946:

- approuve, dans sa majorité, l'action de son secrétaire départemental et de sa Commission administrative depuis le dernier Congrès;
- demande que cette action se développe vigoureusement dans une période où la situation des salariés revêt un caractère d'une gravité exceptionnelle;
- constate que le fossé entre les possédants et les salariés s'approfondit chaque jour davantage et estime que la lutte de classes doit s'intensifier.

Le rapport d'orientation de notre camarade Patoux ayant été approuvé par la majorité du congrès, il convient de souligner les points suivants:

1- Salaires. Opérer le blocage des salaires devant la montée incessante des prix démontre la faillite de cette opération. Alors que les salaires ont été triplés ou quadruplés, les taxes des principales denrées ont décuplé depuis 1939.

Devant cette situation, le Congrès demande:

- le réajustement des salaires.
- une politique cohérente de taxation des denrées.

Dans le cas où les fluctuations du coût de la vie deviendraient supérieures à 5%, les taux minima de salaires devront être reconsidérés suivant l'indice des 34 articles (loyer, vêtements), cet indice étant établi sous contrôle syndical.

2- Ravitaillement. Le ravitaillement, tel qu'il a été pratiqué depuis la Libération, a laissé gaspiller ou détourner de la consommation 80% des produits consommables.

Le contrôle ouvrier de la production et de la distribution reste une nécessité absolue.

Le Congrès demande:

- l'institution de commissions économiques du ravitaillement - départementales et nationale - groupant producteurs et consommateurs;
- le contrôle des exportations et des importations;
- la réduction des marges bénéficiaires des intermédiaires en attendant leur disparition;
- la suppression des impôts d'État frappant le vin, le lait, le beurre.

Le Congrès ne saurait admettre que, pour consolider notre crédit à l'étranger, nous soyons privés du nécessaire; que nous gaspillions les denrées si péniblement obtenues à acheter à l'étranger des produits comestibles d'un prix élevé réservés à la table des riches et des enrichis.

3- Reconstruction. 18 mois après la Libération, aucun projet de reconstruction n'est encore réalisé. L'incompréhension des Pouvoirs publics a pour conséquences le chômage des ouvriers du bâtiment et l'arrêt de la reprise économique du pays dans un secteur particulièrement important.

-----